



## Site "Mémoires de la Somme – Archives en ligne"

### Conditions d'utilisation et de copie des documents

#### Vous souhaitez utiliser un document

Il est possible à toute personne – particulier, association, entreprise – d'utiliser un document diffusé sur le site Mémoires de la Somme – Archives en ligne (<http://archives.somme.fr>), par exemple pour illustrer un ouvrage ou un site Internet, constituer une base de données, monter une exposition, illustrer un film, un support de communication, etc.

Toute utilisation est soumise à la délivrance d'une licence, qui fixe les droits et les devoirs de l'utilisateur.

Pour demander une licence, il suffit d'envoyer un simple courrier électronique à l'adresse [archives@somme.fr](mailto:archives@somme.fr), en mentionnant les références des informations concernées et l'usage envisagé.

L'utilisation non commerciale est possible gratuitement.

L'utilisation commerciale est soumise au paiement d'une redevance de 5 euros TTC par document (registre, photographie, plan, etc.), valable pour une période de trois années.

Qu'il s'agisse d'une utilisation commerciale ou non commerciale, la source et la référence des informations utilisées doivent être mentionnées clairement et leur contenu ne doit pas être altéré. Un exemplaire du produit ou un accès au service réalisé à l'aide des informations utilisées doit être fourni gratuitement aux Archives départementales.

Pour faire référence simplement et durablement à un document du site Mémoires de la Somme – Archives en ligne, il suffit d'insérer une vignette et le lien permanent de ce document.

L'obtention d'une licence ne donne pas droit à la fourniture, par les Archives départementales, d'une copie des informations concernées. Cette copie peut être réalisée ou obtenue aux conditions qui suivent.

#### Vous souhaitez obtenir la copie d'un document

Les documents diffusés sur le site Mémoires de la Somme – Archives en ligne peuvent être imprimés et téléchargés librement.

Il est toutefois possible de commander une copie de ces documents, sous forme papier ou numérique, au tarif de 5 euros TTC par image ou par vue (plus les frais postaux).

La demande peut être faite simplement par courrier électronique à l'adresse [archives@somme.fr](mailto:archives@somme.fr), en mentionnant la référence du document, le type de copie (papier ou numérique) et le mode d'envoi souhaité (courrier, messagerie électronique).

Pour consulter les conditions complètes de copie et de réutilisation des documents et informations des Archives départementales, [cliquez ici](#).

Pour connaître les conditions de copie et de réutilisation des documents conservés à l'Historial de la Grande Guerre, il convient de contacter directement cette institution.